



ÉLECTIONS FONCTIONS PUBLIQUES

VOTRE VOIX NOTRE ACTION — VOTEZ CFDT —



L'Europe sociale avance La CFDT gagne plus de sécurité de l'emploi dans les Fonctions publiques



C'est une directive européenne qui a contraint la France à cesser ses pratiques abusives en matière de CDD, renouvelés sans cesse, parfois durant des années. **Plus de 100 000 CDD se sont transformés en CDI** grâce à cette disposition européenne (Bilan 2018).

2022, sous la pression des syndicats européens, une nouvelle directive « transparence et prévisibilité » s'applique. Elle introduit de nouveaux droits minimaux et de nouvelles règles sur les informations à fournir aux travailleurs.

Cette directive européenne oblige à plus d'information dans le contrat de travail dès l'embauche (référence à un statut, accès à une protection sociale, temps de travail et horaires, pas de périodes d'essai supérieure à 6 mois...). Elle contient également des dispositions pour l'accès à une formation professionnelle gratuite et pour favoriser la mutation des « précaires » vers des emplois plus stables.

SUIVEZ NOUS



UFFA.CFDT.FR

La CFDT combat la précarité dans les trois Fonctions publiques